

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 04 juillet 2025

Afférents au CM : 11

Présents : 6

Votants : 6

SÉANCE DU 09 JUILLET 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 09 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

Il y a eu constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2025.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'il y a absence de quorum le Conseil Municipal peut être convoqué à nouveau, à trois jours francs.

Il pourra alors délibérer valablement, sans condition de quorum.

Il a donc été décidé que le Conseil Municipal se réunirait à nouveau le mercredi 9 juillet à 20h00.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Hubert COUDOUR

ABSENTS : Mireille BROTTES, Jonathan JACQUET, Clément VERNIN, Ophélie BERNARD, Delphine JACQUET

SECRÉTAIRE : Hubert COUDOUR

DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN A LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025

Date de réception de l'AR: 11/07/2025

042-214200354-DE_022_2025-DE

A G E D I

Considérant que la commune de Cezay souhaite acquérir un container pour la cantine, un réfrigérateur et un micro-ondes pour le local technique, investir dans des arbres et une table de pique-nique, pour un montant de 1087.06 € HT et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 5715 € mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe.

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 1) en vue de participer au financement de l'acquisition d'un container pour la cantine, d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes pour le local technique, d'arbres et d'une table de pique-nique pour 1087.06 € HT maximum.
- autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Copie certifiée conforme.

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le mercredi 09 juillet 2025

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Hubert COUDOUR

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025 Date de reception de l'AR: 11/07/2025 042-214200354-DE_022_2025-DE A G E D I
--